

Juin 2014

Agenda 22

Politique engagée en faveur du handicap par la région Ile-de-France en faveur des 3 millions de Franciliens concernés, l'Agenda 22 est un cadre stratégique visant à l'accessibilité des personnes handicapées à tous les domaines de la vie.

Plus que des discours ! Il propose un changement total d'approche, avec le passage d'une vision sectorielle du sujet (lycées et handicap, transports et handicap, sports et handicap) à une vision globale qui permet de penser l'accessibilité universelle tout au long de la vie. Avec l'explosion des maladies chroniques et le vieillissement de la population, cette nécessité ne concerne plus seulement les personnes en situation de handicap mais l'ensemble de la population.

Quelques exemples de mesures « concrètes ».

Un programme dédié d'opérations de mise en accessibilité handicap de 122 lycées franciliens. Un « coup de pouce » de 350 millions d'euros pour la mise en accessibilité des gares franciliennes. Des investissements pour la création d'ESAT et d'entreprises adaptées. Le financement de projets de soutien aux aidants familiaux...

Naturellement, beaucoup reste à accomplir ! Pour exemple, seules 20% des entreprises franciliennes remplissent leur obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés dans leurs effectifs.

Pour le Forum de Romainville,
Viviane VAN DE POELE

forumderomainville@laposte.net